

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
Ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2136 - 10 juillet 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Il faut imposer
aux capitalistes
responsables
de la crise
le maintien
de nos emplois
et de nos salaires**

M 06189 - 2136 - F - 1,00 €



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Les municipales de Hénin-Beaumont : un spectacle peu ragoûtant
- Loi sur la mobilité des fonctionnaires
- CMU
- p. 5 ■ Emprunt Sarkozy
- Cohn-Bendit : prendre la place du PS
- p. 8 ■ Taxe carbone : on taxe surtout les plus pauvres
- Loi anti-bandes : démagogie sécuritaire
- Chômage des jeunes
- p. 12 ■ Pour la régularisation des sans-papiers
- Accident de l'Airbus des Comores
- Gouvernement contre profs sanctionnés

Dans le monde

- p. 6-7 ■ Irak : retrait des troupes américaines des grandes villes
- États-Unis : Obama contre les travailleurs de l'automobile
- Nigéria : compagnies pétrolières
- Allemagne : généralisation du chômage partiel

Dans les entreprises

- p. 9 ■ Continental Clairoux : solidarité avec les 7
- Chaffoteaux - Ploufragan (Côtes-d'Armor) : contre les licenciements
- p. 10 ■ Châtelleraut (Vienne) : les ouvriers de Fabris en lutte
- BTP : augmentation des accidents du travail
- p. 11 ■ Sanofi-Aventis : profits et emplois supprimés
- Maison départementale des personnes handicapées - Conseil général - Evry (Essonne)
- Renault-Flins
- Auchan : du côté des salariés

Cet été dans votre ville, rencontrez les militants de Lutte Ouvrière

Il n'y a pas de vacances pour de nombreux travailleurs, chômeurs et retraités. Il n'y a pas de vacances non plus pour la crise. L'été aussi, ce sont les fins de mois qui coïncident, la galère des petits boulots, les attaques contre les salariés, contre les couches populaires. Gouvernement et capitalistes de la finance et de l'industrie se relayent pour en annoncer, presque chaque jour, de nouvelles suppressions d'emplois, des fermetures de sites, des projets de loi contre la population laborieuse, des dégradations d'un service public ou d'un autre.

Face à ces attaques, que faire ?

Les militants de Lutte Ouvrière seront présents tout l'été dans de nombreuses villes et régions, prêts à débattre de tous ces sujets.



- Savoie - Ain
vendredi 10 juillet : Villefranche (Rhône)
samedi 11 juillet : Bourg-en-Bresse (Ain)

- Franche-Comté - Vosges
vendredi 10 juillet : Gérardmer (Vosges)
samedi 11 juillet : Saint-Dié (Vosges)

- Alsace
vendredi 10 juillet : Haguenau (Bas-Rhin)
samedi 11 juillet : Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin)

- Finistère - Morbihan
vendredi 10 juillet : Lanester (Morbihan)
samedi 11 juillet : Vannes (Morbihan)

- Pyrénées
lundi 13 juillet : Anglet (Pyrénées-Atlantiques)
mardi 14 juillet : Biarritz (Pyrénées-Atlantiques)
mercredi 15 juillet : Bayonne (Pyrénées-Atlantiques)
jeudi 16 juillet : Tarbes (Hautes-Pyrénées)
vendredi 17 juillet : Auch (Gers)
samedi 18 juillet : Pau (Pyrénées-Atlantiques)

- Tarn - Languedoc
lundi 13 juillet : Béziers (Hérault)
mardi 14 juillet : Narbonne (Aude)
mercredi 15 juillet : Carcassonne (Aude)
jeudi 16 juillet : Albi (Tarn)
vendredi 17 juillet : Castres (Tarn)
samedi 18 juillet : Montauban (Tarn-et-Garonne)

- Pas-de-Calais
lundi 13 juillet : Cambrai (Nord)
mardi 14 juillet : Amiens (Somme)
mercredi 15 juillet : Douai (Nord)
jeudi 16 juillet : Arras (Pas-de-Calais)
vendredi 17 juillet : Lens (Pas-de-Calais)
samedi 18 juillet : Béthune (Pas-de-Calais)

- Marne - Ardennes
lundi 13 juillet : Reims (Marne)
mardi 14 juillet : Charleville-Mézières (Ardennes)
mercredi 15 juillet : Sedan (Ardennes)
jeudi 16 juillet : Revin (Ardennes)
vendredi 17 juillet : Fumay (Ardennes)
samedi 18 juillet : Longwy (Meurthe-et-Moselle)

- Bouches-du-Rhône
lundi 20 juillet : Avignon (Vaucluse)
mardi 21 juillet : Nîmes (Gard)
mercredi 22 juillet : Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône)
jeudi 23 juillet : Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)
vendredi 24 juillet : Vitrolles (Bouches-du-Rhône)
samedi 25 juillet : Arles (Bouches-du-Rhône)

- Normandie (région de Rouen)
lundi 20 juillet : Lisieux (Calvados)
mardi 21 juillet : Oissel (Seine-Maritime)
mercredi 22 juillet : Rouen (Seine-Maritime)
jeudi 23 juillet : Sotteville (Seine-Maritime)
vendredi 24 juillet : Le Tréport (Seine-Maritime)
samedi 25 juillet : Abbeville (Somme)

- Normandie (région du Havre)
lundi 20 juillet : Le Havre (Seine-Maritime)
mardi 21 juillet : Gonfreville-L'Orcher et Harfleur (Seine-Maritime)
mercredi 22 juillet : Lillebonne (Seine-Maritime)
jeudi 23 juillet : Fécamp (Seine-Maritime)
vendredi 24 juillet : Bolbec (Seine-Maritime)
samedi 25 juillet : Dieppe (Seine-Maritime)

- Orne - Eure
lundi 20 juillet : Alençon (Orne)
mardi 21 juillet : Argentan (Orne)
mercredi 22 juillet : Flers (Orne)
jeudi 23 juillet : Dreux (Eure-et-Loir)
vendredi 24 juillet : Evreux (Eure)
samedi 25 juillet : Mantes (Yvelines)

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

LO audio (version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Le travail du dimanche

Une nouvelle attaque contre les salariés

Le travail du dimanche est revenu en discussion à l'Assemblée nationale mardi 7 juillet. Sarkozy, qui veut que soit levée l'interdiction du travail dominical, aurait illustré son projet en posant cette question dont l'intérêt n'échappera à personne : « *Est-ce qu'il est normal que le dimanche, quand Madame Obama veut, avec ses filles, visiter les magasins parisiens, je doive passer un coup de téléphone pour les faire ouvrir ?* » Ben voyons !

Au-delà des arguties juridiques sur les modalités d'application de la future loi, qui vont occuper ces messieurs de l'Assemblée pendant plusieurs jours, il s'agit bien d'une nouvelle attaque contre les salariés.

Oh, bien sûr, il y a déjà plusieurs millions de salariés qui travaillent le dimanche. Parmi eux, celles et ceux dont l'activité est une nécessité sociale. Il va de soi que la société ne peut pas se passer d'infirmières, de médecins, de travailleurs des transports publics, pas plus que de ceux de la production et de l'acheminement de l'électricité et du gaz, même le dimanche. Et il est techniquement impossible de stopper le fonctionnement d'un haut fourneau un jour sur sept. Encore faut-il que ce travail dominical soit compensé en salaire comme en temps de repos supplémentaire !

Autoriser le travail dominical pour faire face à une nécessité sociale est une chose. L'autoriser pour permettre à des commerçants et surtout à de grandes chaînes commerciales de faire du profit supplémentaire en est une autre.

Dans l'immédiat, il s'agit d'un cadeau à une partie de la bourgeoisie. Un de plus, qui s'ajoute à la série des cadeaux que Sarkozy distribue aux siens, aux riches, commencée avec le bouclier fiscal. Ce fameux « bouclier » dont un rapport, établi pourtant par un député de l'UMP, constate qu'il a coûté à l'État 578 millions d'euros et a profité à 19 000 ménages bourgeois. Et, parmi ces heureux privilégiés, il y en a de plus privilégiés que les autres. Ce sont les cent plus gros contribuables qui ont encaissé les plus grosses ristournes, d'un montant total de près de 200 millions !

Dans la proposition de loi visant le travail du dimanche, il y a un autre aspect, plus général, qui concerne l'ensemble des travailleurs. Si le travail domi-

nical est banalisé, qu'est-ce qui empêchera demain les patrons, dans n'importe quel secteur de l'économie, du bâtiment à l'automobile en passant par la chimie, etc., de faire travailler le dimanche quand cela les arrange, quitte à mettre les travailleurs en chômage partiel à d'autres moments ?

Autoriser le travail dominical s'ajouterait aux différentes lois qui, comme l'annualisation du temps de travail, visent à rendre l'activité plus flexible et qui permettent aux patrons d'imposer les horaires qu'ils veulent.

Les défenseurs de ce projet de loi ont le culot d'évoquer les avantages du doublement de salaire et le volontariat. Mais le doublement de salaire le dimanche n'existe pas dans nombre de professions (personnel des hôpitaux, de l'hôtellerie ou des transports). Le projet de loi n'aborde même pas la question. Quant au volontariat, c'est une fumisterie même dans une période normale. À plus forte raison dans cette période de chômage.

Il y a bien peu de lois dans la législation sociale qui protègent les travailleurs. Même ce peu, obtenu au fil du temps et en général au fil des luttes, est en train d'être démantelé par le gouvernement. Les patrons s'assoient de plus en plus sur les lois sociales et considèrent les conventions collectives comme nulles et non avenues. Mais le gouvernement veut leur éviter même la peine de violer les lois sociales, en supprimant celles-ci purement et simplement.

Donner aux employeurs la possibilité de généraliser le travail du dimanche fait partie de l'offensive générale du patronat et de la bourgeoisie contre les salariés, contre leur salaire, contre leur retraite, contre leur emploi.

Le gouvernement se croit en position de rendre ce service au patronat, considérant que le rapport de forces lui est favorable. Mais les rapports de forces peuvent être changés par la lutte collective des travailleurs. C'est le patronat et le gouvernement qui finiront par convaincre tous les travailleurs que, si nous ne voulons pas être réduits en esclavage, nous n'avons pas d'autre choix.

« Zones touristiques » « zones culturelles », zones de travailleurs corvéables

C'est la quatrième mouture du projet du gouvernement en faveur du travail du dimanche qui est en discussion. Cette fois-ci, pour ne pas froisser les membres de sa propre majorité qui avaient fait échouer la précédente tentative en décembre, le texte ne parle plus de porter le droit d'ouvertures exceptionnelles des magasins de cinq à huit par an.

La loi proposée a cependant des avantages non négligeables pour les patrons. Elle permet la création de zones commerciales spéciales dans les aggloméra-

tions de plus d'un million d'habitants, où le travail du dimanche serait autorisé toute l'année. Ce qui supprimerait les problèmes des patrons de Plan-de-Campagne ou de Paris-Nord II qui ouvraient déjà leurs magasins en toute illégalité le dimanche, au risque parfois de se faire condamner à des amendes non négligeables par les tribunaux à la suite de plaintes déposées par les syndicats.

Mais surtout, la loi vise aussi à créer des « zones touristiques » ou « culturelles » où l'ouverture dominicale serait non seulement

autorisée mais où toutes compensations pour les salariés disparaîtraient : ni doublement de salaire, ni repos compensateur, ni l'idée de volontariat même si on sait que celle-ci est de toute façon très relative. Il s'agit là d'une banalisation du travail du dimanche et d'une offensive pour faire baisser les salaires.

Le gouvernement ne parle même plus de créer des emplois mais d'en « sauvegarder », dit le tout récent ex-ministre du Travail Hortefeux. Ce que son successeur Darcos appelle « une loi de bon sens » est bien dans la

mentalité de ces politiciens pour qui les moindres désirs des grands patrons sont des évidences universelles. Il s'agit pour ces derniers de profiter de travailleurs corvéables à merci, sans avoir à leur verser un revenu suffisant pour vivre. Et pour les travailleurs, ils devraient, en plus de se serrer constamment la ceinture, sacrifier toute vie sociale en travaillant les dimanches qui s'ajoutent souvent déjà aux soirs de semaine jusqu'à des heures impossibles.

**Face à la
faillite du
capitalisme,
actualité du
communisme**

Texte
des interventions

**d'Arlette
Laguiller
et
de Nathalie
Arthaud**

dans les meetings
de Lutte Ouvrière
(1^{er} trimestre 2009)

Prix : 2 euros
Envoi contre 6 timbres à 0,56 euro

Giles BOTI

• Élections municipales de Hénin-Beaumont

Un spectacle peu ragoûtant

Après le deuxième tour des élections municipales de Hénin-Beaumont, les représentants des partis politiques qui avaient appelé à voter pour le « front républicain » étalaient leur satisfaction. Mais aucun ne se demandait, alors que le Front National a perdu une grande partie de son électorat depuis 2007, pourquoi dans une ville ouvrière, de vieille tradition socialiste, sa tête de liste avait pu passer de 19,1 % des voix au second tour des élections municipales de 2001 à 28,8 % en 2008, pour obtenir 47,6 % le 4 juillet 2009.

Cela fait certes des années que l'on assiste à une montée des idées de droite, mais cela n'explique pas tout. Dans le vote en faveur du Front National, une partie importante de l'électorat populaire a voulu montrer son dégoût vis-à-vis de politiciens se disant de gauche qui ont allègrement puisé dans les caisses publiques pour se remplir les poches. Bien sûr ces électeurs ont eu tort. Pour un travailleur, voter pour le Front National, fut-ce à titre de sanction contre les malversations de l'ancienne municipalité, est la pire des attitudes possibles.

Mais le « front républicain » n'offrait pas une image beaucoup plus ragoûtante. C'est le parti de Sarkozy, ce parti qui chasse justement sur les terres du lepénisme, en reprenant à son compte les mêmes idées réactionnaires, qui en a été le promoteur. Dès le lendemain du premier tour Xavier Bertrand, le secrétaire général de l'UMP, déclarait : « L'UMP ne veut pas l'élection de la liste FN d'Hénin-Beaumont. Elle appelle donc les électeurs à choisir le candidat divers gauche et républicain. »

Non seulement la gauche n'a pas ricané en rappelant que le parti gaulliste avait fourni une bonne partie des cadres du Front National, et

en avait aussi récupéré (comme l'ancien maire de Nice, Jacques Peyrat, passé des giscardiens au Front National, puis reconverti en RPR), mais elle a repris la formule à son compte. Et on a ainsi vu toutes les formations se réclamant peu ou prou de gauche apporter leur soutien à la liste conduite par Daniel Duquenne, un ancien socialiste, créateur d'une « Alliance républicaine » (une étiquette qui a le mérite de l'imprécision), qui n'avait pas hésité à se maintenir au deuxième tour en 1988, en offrant ainsi au Front National une chance de gagner cette élection à la faveur d'une triangulaire.

Le Parti Socialiste du Pas-de-Calais affectionne le recours aux tribunaux. Le 30 juin le député-maire de Lens, Darcourt, déposait une plainte en diffamation contre un autre dissident socialiste, qui avait présenté sa propre liste, Darchicourt. Et le feuillet n'est pas fini. Dès le lendemain de l'élection, la tête de liste du Parti Socialiste au premier tour déposait une plainte en diffamation contre le nouveau maire ! Décidément tous ces supporters du « front républicain » ne s'aiment pas beaucoup entre eux, et ne se préoccupent guère de la triste image qu'ils donnent. Tout cela dans un contexte où, à l'échelle nationale, le Parti Socialiste est touché par la désaffection de son électorat populaire auquel il n'apparaît pas comme une véritable opposition et une alternative crédible à Sarkozy et à sa politique.

On comprend, devant ce tableau, qu'un travailleur conscient de ce que représente le Front National, n'ait pas eu non plus la moindre envie de cautionner la comédie du « front républicain ».

François DUBURG

• Loi sur la mobilité des fonctionnaires

Des attaques inacceptables

Le 7 juillet, les députés à l'Assemblée nationale devaient se prononcer sur l'ensemble du projet de loi sur la mobilité et le parcours professionnel dans la fonction publique. Sous couvert de mobilité, cette loi prépare la possibilité de licencier des fonctionnaires et renforce le recours aux travailleurs précaires dans les trois fonctions publiques concernées (d'État, territoriale et hospitalière) qui regroupent plus de cinq millions de salariés.

L'article 7 de cette loi est particulièrement édifiant puisqu'il stipule que le fonctionnaire dont le poste est supprimé « peut être placé en disponibilité d'office ou, le cas échéant, admis à la retraite », s'il a refusé « successivement trois offres d'emploi public fermes et précises ». La loi per-

met par ailleurs de recruter des agents non titulaires (article 9), en particulier par le biais de l'intérim (article 10). Cela n'est certes pas nouveau puisque la fonction publique compte déjà plus d'un million d'agents non-titulaires, d'après la CGT. De plus, en 2006, la fonction publique hospitalière a eu recours à 142 000 journées travaillées en intérim. Mais ces nouveaux articles de loi ne peuvent qu'augmenter encore à l'avenir le nombre de travailleurs précaires dans la fonction publique.

Tous les discours gouvernementaux sur la nécessaire mobilité des fonctionnaires, sur la nécessaire « modernisation » de la fonction publique, discours tenu par la droite, et aussi en son

temps par la gauche – il faut se rappeler les propos du ministre socialiste de l'Éducation nationale, Allègre, qui parlait de « dégraisser le mammoth » – visent à tenter de présenter les travailleurs du public comme des prétendus nantis car protégés du chômage.

Et alors pourquoi ne le seraient-ils pas ? C'est en fait tous les travailleurs qui devraient avoir un emploi, c'est-à-dire pouvoir vivre décemment de leur travail. Toute autre attitude reviendrait à accepter une aggravation des conditions de travail et d'emploi, non seulement dans la fonction publique, mais pour tous les salariés. La division est l'arme de nos adversaires, l'union la force des travailleurs.

Aline RETESSE

• Couverture médicale universelle

De la théorie aux réalités

Un rapport demandé par le fonds de financement de la couverture médicale universelle (CMU) et publié le 1^{er} juillet a montré que près d'un professionnel de santé parisien sur quatre (25,5 %), généraliste, spécialiste et dentiste, refuse de donner des rendez-vous de consultation à des malades bénéficiaires de la CMU. La proportion est de 31,6 % chez les dentistes, 19,4 % chez les généralistes et de 38,1 % chez les gynécologues.

Pour justifier ces refus, certains ont parlé de « logique économique » quand d'autres mettaient en avant le temps pris par les formalités administratives. Ils admettent ainsi que, pour eux, les patients CMU sont des patients qui ne rapportent pas assez. En effet, si la loi oblige les médecins et

dentistes à les recevoir, elle leur interdit aussi tout dépassement d'honoraires et les oblige à appliquer les tarifs de la Sécurité sociale à ces malades qui sont parmi les plus pauvres et doivent toucher moins de 621 euros par mois seul ou 931 euros en couple pour bénéficier de la CMU.

Les rapporteurs de l'étude tentent d'expliquer ces résultats par les « particularités de la ville de Paris » qui compte 58,8 % de médecins autorisés à des dépassements contre seulement 25 % dans le reste du pays. Mais c'est oublier que d'autres études réalisées en province ou en banlieue parisienne avaient donné des résultats identiques et que le refus de soins aux bénéficiaires de la CMU se pratique dans tout le pays.

Ces refus de soins sont condamnables, tant du point

de vue de la loi que du code de déontologie médicale de l'Ordre des Médecins. Mais entre septembre 2007 et septembre 2008, neuf plaintes seulement ont été examinées par le conseil de l'Ordre des médecins qui ont abouti à une seule sanction disciplinaire. Et quand Roselyne Bachelot, faisant mine de s'en prendre à des pratiques illégales, a proposé la méthode de « testing téléphonique » pour mettre en évidence les refus de soins, son projet pourtant bien limité a soulevé l'indignation de médecins refusant d'être « stigmatisés ». Le testing a donc disparu du projet de loi sans que la ministre y trouve à redire. On n'a pas su si elle avait été convaincue par la « logique financière ».

Cédric DUVAL

Le smic, salaire minimum ou maximum ?

Au 1^{er} juillet a eu lieu la traditionnelle revalorisation du smic et des minima sociaux. « Revalorisation » est un grand mot puisqu'en l'absence de coup de pouce, le smic s'établit

cette année à 8,82 euros de l'heure, soit 1 054 euros net.

Ce minimum est encore au-dessus de ce que gagnent beaucoup de salariés, car il suppose un temps plein. Or, si 14 % des

salariés sont payés au smic, ce qui représente déjà un salarié sur sept, un salarié sur trois est à temps partiel. À cause de ces temps partiels bien souvent imposés, ou des périodes de

chômage entre deux missions, le « revenu salarial moyen » des ouvriers est au niveau du smic et celui des employés (qui comprend les personnels de service) est même inférieur.

Le smic n'est même plus le salaire minimum, c'est le maximum que peuvent espérer toucher beaucoup de salariés.

Alain LECAIRE

• Emprunt

Sarkozy crée deux emplois

Comme pour illustrer la campagne sur le recul de l'âge de la retraite, Sarkozy vient d'embaucher deux retraités, anciens Premiers ministres qui plus est. Alain Juppé, ex-chef de gouvernement de Chirac de 1995 à 1997, et Michel Rocard, ex-Premier ministre de Mitterrand de 1988 à 1991, ont été nommés co-présidents d'une commission chargée de réfléchir à « l'emprunt national », dernier gadget du président.

Pour Juppé, sa nomination a la couleur d'une petite revanche. Ejecté du gouvernement Fillon au bout de trois mois, en juin 2007, après sa défaite à l'élection législative, le voilà convié à « penser les investissements à vingt ans ».

Quant à Michel Rocard, l'autre « homme de talent » désigné par Sarkozy, plusieurs fois ministre de gouvernements de l'union de la gauche, il fait preuve d'une énergie débordante puisqu'il s'agit de la troi-

sième « mission » qu'il accepte. Après le très sérieux poste d'ambassadeur de France chargé des négociations internationales sur les pôles arctique et antarctique et celui de président de la conférence des experts sur la taxe carbone, Sarkozy compte maintenant également sur lui pour cogiter sur l'emprunt. Certains se souviennent aussi d'avoir vu dès août 2007, et ce pendant quelques mois, son nom associé à une commission chargée de plancher sur la « prise en compte de la performance dans le déroulement de carrière des enseignants », autrement dit sur le salaire au mérite que la plupart des professeurs rejettent.

À qui lui fait remarquer une certaine frénésie, voire une précipitation pour les missions « d'ouverture », Rocard rétorque qu'il « fait son boulot de fonctionnaire quand on le [lui] demande ». Et il en redemande, semble-t-il, reconnaissant à Sarkozy la qualité de pou-

UN PETIT BOULOT GRÂCE À SARKO



voir « associer » les « traditions intellectuelles de la partie conservatrice de la France et de la partie social-démocrate », sans que l'on

sache où est la différence entre le conservateur et le social-démocrate...

Viviane LAFONT

• Cohn-Bendit

Prendre la place du PS

Les listes Europe-Écologie ayant obtenu 16,28 % des voix à l'élection des députés européens, soit presque autant que celles du PS, les Verts, leurs alliés et leur leader, Daniel Cohn-Bendit, se sentent pousser des ailes.

Lors d'une réunion tenue à Saint-Ouen samedi 4 juillet, ce dernier a affirmé que le « socialisme européen était moribond » et que la place de parti de gouvernement alternatif aux conservateurs était donc libre. Il a appelé, en précisant qu'il n'était pas regardant, tous ceux qui pouvaient se dire écologistes

à se rallier à son panache vert. À tous, anciens et nouveaux Verts, venus du PS, du centre, de la droite ou de nulle part, Cohn-Bendit a promis la victoire pour 2010, c'est-à-dire des présidences de région et leurs cortèges de postes.

Lors du dernier scrutin, le score des listes Europe-Écologie s'est fait au détriment de celui des listes du Parti Socialiste. Soit directement parce qu'une fraction de l'électorat petit-bourgeois du PS s'est reportée sur les Verts. Soit indirectement parce qu'une partie de l'électorat populaire du PS n'est pas allée voter. L'avenir immédiat de la

coalition Europe-Écologie et son éventuel renforcement résident en fait dans la capacité de Cohn-Bendit à convaincre des politiciens en herbe ou chevronnés que le même phénomène électoral se reproduira dans un an.

L'offre politique de Cohn-Bendit, car on ne saurait parler de programme dans ce cas, est minimum. Il se borne à proposer aux petits-bourgeois qui ne se reconnaissent pas dans Sarkozy quelque chose ou quelqu'un qui leur ressemble plus que les socialistes, encore trop marqués par leur très lointain passé de parti ouvrier.

Sur toutes les choses sérieuses, la crise, les licenciements, le renflouement des banquiers faillis, le recul de l'âge de la retraite, le blocage des salaires, Cohn-Bendit, quand il dit quelque chose, dit la même chose que les gens qualifiés de sérieux, c'est-à-dire les représentants du grand patronat. Il a par exemple déclaré qu'il verrait bien Fillon à la tête de la Commission européenne. C'est dire quel opposant farouche il est à la politique du gouvernement.

Paul GALOIS

• Déclarations à jet continu de Manuel Valls

De la grosse caisse pour une petite place ?

Manuels Valls, député maire PS d'Évry, s'est porté lundi 29 juin candidat à la rénovation du PS et, tant qu'il y était, à la présidence de la République. En professionnel de la communication il a choisi un produit, sa propre personne, et une campagne marketing simple et répétitive : celle du politicien étiqueté de gauche qui profère le plus de ces énormités habituellement réservées à la droite.

Jusqu'à-là il s'était fait connaître par des discours sur la sécurité, les avantages de la

vidéo-surveillance, le trop petit nombre de policiers et la mollesse des juges. Puis, depuis quelque temps, il a poursuivi par une campagne insistante pour débaptiser le PS. Le terme « socialiste », même au sens de Blum, Mollet et Mitterrand, est encore trop rose pour lui. Il a ensuite fait une petite incursion dans le domaine de l'éducation, affirmant comme tous ceux qui veulent diminuer le nombre d'enseignants que « tout n'est pas une question de moyens ».

Le voilà maintenant qui livre

ses réflexions sur la question des retraites, affirmant qu'il ne faut pas être « bloqué sur l'acquis des soixante ans » et que « nous n'éviterons pas l'allongement de la durée de cotisation et peut-être le recul du départ à la retraite ». Ces déclarations font écho à celles de Sarkozy et Fillon. Une façon pour Valls de « ne pas faire d'antisarkozysme primaire ».

Fort de ce langage provoquant, Valls prétend ne pas douter de son avenir et se compare à Tony Blair et à Obama

qui connurent tous deux le succès politique alors qu'ils étaient, d'après leur disciple Valls, jeunes, fringants et iconoclastes. Tout son portrait quoi !

Le sens des proportions voudrait plutôt qu'on le compare par exemple à un Bernard Kouchner qui, lui aussi, promenait ses ambitions démesurées, sa volonté « rénovatrice » et son bon profil sur les plateaux de télévision avant de finir sa carrière empaillé sur la cheminée de Sarkozy.

P. G.

Le FMI encourage Fillon et Sarkozy

Dans un de ses rapports, la mission consultative du Fonds monétaire international, le FMI, vient à point nommé appuyer la politique du gouvernement Sarkozy-Fillon en matière de « gestion de la crise ».

Après quelques pronostics à la Nostradamus sur le « lent retour à la croissance qui commencera début 2010 », le rapport commence par un satisfecit : des mesures d'actions auraient été prises de bonne heure, donc la France surmonterait la crise mieux que la plupart des « autres grandes économies ». Le soutien aux banques, en particulier les injections de capital, est plébiscité par les auteurs du rapport. Mais le gouvernement ne doit pas s'arrêter en si bon chemin : « Des mesures supplémentaires pourraient être nécessaires pour renforcer la stabilité financière », par exemple « décharger les banques des actifs invendables accumulés pendant la dernière bulle immobilière [...] toujours dans les bilans ». En clair, échanger les fameux produits « toxiques » contre des liquidités ou des actions « saines »... aux frais de l'État.

Par ailleurs, le rapport met en garde le gouvernement français qui pourrait être tenté, dans ce contexte de crise, de ralentir son « programme de réformes structurelles », pourtant qualifié de « clé pour une croissance plus forte ». En clair, Sarkozy doit poursuivre les coupes dans les effectifs des fonctionnaires, dans les budgets des services publics, le démantèlement du droit du travail et des acquis des travailleurs.

Pour le FMI, il doit cependant « porter son attention sur une élévation de la participation du marché du travail au niveau de la moyenne européenne ». Serait-ce un bémol, une once de critique sur le taux de chômage en hausse, en particulier celui des « jeunes, des seniors et des travailleurs peu qualifiés » ? Mais non, il ne s'agit pas d'une crise de gauchisme du directeur du FMI, le « socialiste » Strauss-Kahn, mais seulement de « repousser l'âge légal de la retraite, qui, à 60 ans, demeure considérablement inférieur à d'autres pays de la zone euro ».

Le Premier ministre a lui aussi lancé une campagne visant à reculer celui-ci jusqu'à 67 ans... Les « grands esprits » au service du capitalisme se rencontrent...

V. L.

• Irak

Les troupes américaines se retirent des grandes villes... sans quitter le pays

Ces jours-ci, l'armée américaine quitte les rues des grandes villes d'Irak et d'abord de la capitale, Bagdad. Elles resteront cependant stationnées dans des bases situées à l'extérieur des agglomérations.

La mission de maintien de l'ordre dans les villes va être confiée à l'armée irakienne, qui a reçu une formation de la part de cadres militaires américains.

Les États-Unis conservent donc en Irak une présence militaire massive avec près de 138 000 soldats, auxquels il faut ajouter un nombre équivalent de mercenaires employés par des sociétés privées de sécurité. Pour ce qui est du désengagement, il est prévu que 50 000 hommes des troupes de combat soient retirés d'ici à août 2010, ce qui laissera encore une force de 35 000 à 50 000 soldats jusqu'au 31 décembre 2011.

C'est exactement la date retenue par l'administration Bush dans ses accords avec le gouvernement irakien, mais c'est logique, puisque Obama a conservé dans son équipe le promoteur de cette formule de désengagement qui est en fait un redéploiement.

Mais même après 2011, il res-

• Fillon à Bagdad

Les industriels français voudraient leur part du gâteau irakien

Après celle de Sarkozy le 10 février dernier, François Fillon a accompli une visite éclair en Irak vendredi 2 juillet. L'objet du déplacement était sans ambiguïté car, avec le Premier ministre, ont débarqué à Bagdad Laurence Parisot, la présidente du Medef, ainsi qu'une ribambelle de chefs d'entreprise, dont le directeur général de Total Christophe de Margerie, celui d'EADS et des dirigeants de Schneider, Lafarge, Veolia, ou encore de Lazard Frères. Fillon accompagnait ces représentants du patronat – et non l'inverse – qui salivent d'envie devant l'ampleur du marché de la reconstruction de l'Irak, estimé à 300 ou 400 milliards d'euros.

On est encore loin des 5 ou 6 milliards d'euros de contrats annuels qu'enrangeaient les industriels français quand ils équipaient l'essentiel de l'armée de Saddam Hussein. Mais, face à guerres successives, de bombardements et d'embargo économique imposés par les grandes puissances, l'Irak est un pays

devasté. À Bagdad, il n'y a que quelques heures d'électricité par jour. La situation sanitaire et alimentaire du pays est désastreuse.

Les objectifs du gouvernement français n'étaient évidemment pas philanthropiques. D'ailleurs, le seul marché qui donne des garanties dans la situation de guerre civile larvée est celui de l'équipement de la « nouvelle » armée. Ainsi, entre le voyage de Sarkozy en Irak et celui de Fillon, les autorités irakiennes ont pris des engagements pour acheter des appareils de transport de troupes, des hélicoptères et dix-huit Mirage. Le tout pour plusieurs centaines de millions d'euros.

On est encore loin des 5 ou 6 milliards d'euros de contrats annuels qu'enrangeaient les industriels français quand ils équipaient l'essentiel de l'armée de Saddam Hussein. Mais, face à guerres successives, de bombardements et d'embargo économique imposés par les grandes puissances, l'Irak est un pays

tera encore plusieurs milliers de « conseillers » et « techniciens » militaires, pendant une période indéterminée, autant dire sans doute pour longtemps.

Une catastrophe pour la population

En dépit de toute une propagande faite aux États-Unis ces derniers mois autour des succès militaires supposés en Irak, le chaos et la misère restent le lot de la population sans que cessent pour autant les attentats sanglants. Ces derniers ont même connu une certaine recrudescence au fur et à mesure qu'approchait le redéploiement en cours.

Près de 90 % de la population n'a pas d'accès continu à l'électricité. Et l'eau potable reste une denrée rare pour le plus grand nombre. Surtout, le pays continue de subir la violence des conflits entre les différentes factions armées nées de la guerre et

de l'occupation américaine. Six ans après le début de la guerre, il ne se passe pas un jour sans qu'une attaque ou un attentat n'ait lieu. Rien que pour les six premiers mois de cette année, 1800 Irakiens ont perdu la vie. Cette situation de guerre civile a aussi engendré un contingent de cinq millions de réfugiés, soit près de 20 % de la population, qui ont fui les zones de combat.

Un désengagement qui n'est pas la fin de la guerre.

Si on élargit la question à la région formée par l'Irak, l'Afghanistan et le Pakistan, le retrait de l'armée américaine a encore moins de sens. On assiste en effet à un transfert des troupes américaines vers l'Afghanistan. Aux 38 000 soldats américains déjà présents, l'administration Obama a décidé d'envoyer un renfort de 21 000 soldats supplémentaires. Dans le même temps, il est demandé aux autres grandes puissances, notamment la France, d'accroître elles aussi leur présence militaire en Afghanistan.

Depuis le renversement du régime des talibans par la première offensive américaine il y a huit ans, la guerre n'a pas cessé. Elle n'a fait que s'aggraver. L'offensive lancée par l'armée américaine la semaine dernière, dans le sud du pays, en est une nouvelle illustration.

Les États-Unis gardent également un œil sur le Pakistan voisin, qui sert de base arrière aux talibans. Depuis des mois, l'armée américaine franchit la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan, tandis que l'administration Obama fait pression sur le gouvernement pakistanais pour qu'il reprenne le contrôle des zones tribales. Et comme en Irak, les premières victimes sont les populations civiles.

Le prix à payer par les travailleurs américains

Au total, la permanence de la présence de l'armée américaine dans cette région est d'abord une véritable catastrophe pour les populations irakienne, afghane et pour une part pakistanaise. Mais elle l'est aussi pour la population américaine, ne serait-ce

que par le coût de cette guerre.

Le Congrès vient de voter une nouvelle rallonge de 106 milliards de dollars (environ 76 milliards d'euros) pour financer la présence militaire américaine en Irak et en Afghanistan. Et cela, alors qu'on est en pleine crise économique, que les dirigeants américains imposent déjà aux travailleurs une dégradation de leurs conditions d'existence. L'argent qui s'est évanoui dans les guerres américaines au cours de cette décennie aurait été bien mieux employé s'il avait servi à améliorer les conditions d'existence des classes laborieuses. Mais c'est tout le contraire qui se passe.

Et, de ce point de vue aussi, il n'y a pas de rupture. Obama poursuit la politique de son prédécesseur, celle qui entend maintenir la domination des États-Unis ; une politique criminelle pour tous les peuples, ceux de la zone de guerre et d'occupation mais aussi pour la population américaine mise en demeure de payer les notes de la crise et de la guerre.

Jacques VENNES



Au sommaire de Lutte de Classe n° 121 (juillet 2009)

France

- Après les élections européennes : grandes manœuvres et petites combines devant un électoral indifférent
- La politique du Nouveau Parti Anticapitaliste à la lumière de sa campagne dans les élections européennes
- La décroissance, un point de vue parfaitement réactionnaire
- La crise dans le secteur automobile - Les patrons sauvent d'abord les profits

Afrique du Sud

- Après quinze ans de régime multiracial, les mutations de la coalition au pouvoir

Il y a soixante-dix ans, la France entrait dans la Deuxième Guerre mondiale

Documents

- Résultats des élections européennes
- Les résultats de Lutte Ouvrière



Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,56 euro

• États-Unis

Obama et la guerre... contre les travailleurs dans l'automobile

Le juge du tribunal de commerce chargé de la mise en dépôt de bilan de General Motors vient de donner son accord au plan de restructuration présenté. Ainsi l'administration Obama a réussi son pari d'obtenir du tribunal de commerce une restructuration complète de Chrysler puis de GM en un temps record.

La restructuration de ces deux grandes entreprises de l'automobile a constitué une priorité pour Obama, qui a profité de son élection triomphale pour s'attaquer immédiatement et d'une façon extrêmement brutale et spectaculaire à ce bastion de la classe ouvrière américaine que constituent encore les ouvriers de l'automobile.

Il a obtenu la collaboration du syndicat UAW pour imposer des sacrifices considérables aux salariés. Le syndicat s'est engagé à ne pas déclencher de grève jusqu'en 2015 et à accepter d'entériner des sacrifices supplémentaires d'ici là !

La menace de liquider complètement General Motors que le juge a brandie, ajoutée à la promesse d'Obama d'injecter encore 50 milliards dans l'entreprise, a rapidement convaincu les créanciers et les actionnaires de GM d'accepter la décision du

juge. Celui-ci autorise GM à vendre ses meilleurs actifs à une nouvelle entreprise appelée General Motors Co, débarrassée de dettes et de nombres d'obligations sociales, fiscales, etc., et appartenant majoritairement à l'État qui en posséderait 60 %. Les créanciers et actionnaires en posséderaient 10 % mais c'est eux qui dirigeraient l'entreprise puisque le gouvernement répète qu'il ne veut pas se substituer à la gestion privée. Quant au fonds d'assurance médicale des retraités désormais géré par l'UAW, il a récupéré 17,5 % des parts de l'entreprise en échange du renoncement à ce que lui devait GM, mais il n'aura qu'un seul strapontin au conseil d'administration.

Il s'agit d'un véritable démantèlement de l'entreprise. Non seulement la justice va tenter de se débarrasser de tout ce qui n'est pas repris par le nouveau GM,

Dominique CHABLIS

• Nigeria

Compagnies pétrolières : après elles, le déluge !

Sur leurs sites Internet officiels, les cinq grands trusts pétroliers (Exxon, Shell, BP, Total, Chevron) rivalisent de proclamations généreuses sur leur engagement dans le « développement durable » et autres « chartes de bonne conduite », et affichent comme priorité le souci de l'environnement et des droits de l'homme. Des mots, rien que des mots.

Dans un récent rapport, Amnesty international s'alarme de la situation du delta du Niger, région pétrolière où sévissent plusieurs grandes compagnies pétrolières, dont Shell et Total.

Selon Amnesty international, la pollution de cette région a déjà privé des dizaines de millions de personnes de leur droit élémentaire à la nourriture, à l'eau et à la santé. « Les populations vivant dans cette région doivent boire de l'eau polluée, faire la cuisine et laver leur linge avec cette eau. Elles mangent des poissons, quand elles

ont la chance d'en trouver, contaminés par le pétrole et d'autres toxines. Après les déversements de pétrole, elles inhalent des vapeurs d'hydrocarbures, du gaz et d'autres polluants. Les gens se plaignent de problèmes respiratoires et de lésions cutanées – et pourtant, ni le gouvernement, ni les compagnies pétrolières ne cherchent à contrôler les conséquences humaines de la pollution par les hydrocarbures. »

Ce n'est pas la première fois que de telles pratiques sont dénoncées. L'an dernier, des ONG avaient pointé du doigt la pratique du « torchage », effectuée au Nigeria par plusieurs compagnies, dont le trust français Total. Ce procédé consiste à brûler le gaz naturel, issu de la production pétrolière, dont les émissions toxiques entraînent cancers et morts prématurées, ainsi que des pluies acides qui détruisent l'environnement et les écosystèmes de la région. Cette

pratique est illégale au Nigeria depuis 1984. Les ONG la qualifient de « monstruosité humaine et écologique », et même la Banque mondiale la condamne... Mais les années passent, et Total continue d'y recourir, en toute impunité.

Cette dictature économique, les grandes compagnies pétrolières l'imposent quand nécessaire par la violence, avec la complicité des États locaux. En 1995, l'écrivain nigérian Ken Saro-Wiwa et huit autres militants, qui s'étaient opposés aux activités de la filiale locale de Shell, ont été pendus, au terme d'une parodie de procès devant un tribunal militaire.

Pour faire leurs bénéfices les grandes compagnies pétrolières sèment la maladie et la destruction, dans le delta du Niger, tout comme ailleurs.

Julie LEMÉE

• Allemagne

La généralisation du chômage partiel

Depuis le début de l'année, plus de 70 000 entreprises ont fait, en Allemagne, une demande de mise en chômage partiel de leurs salariés. Cela concerne un total de plus de deux millions de travailleurs. De semaine en semaine, ce nombre ne fait que croître. Pas seulement dans de petites entreprises ou chez des sous-traitants mais aussi dans de gros trusts comme Bayer, Daimler, ThyssenKrupp ou Lufthansa.

Cette augmentation est liée à la crise mais aussi à toutes les facilités accordées au patronat. En effet, le chômage partiel est presque indolore pour les entreprises. Auparavant (en 2008) celles qui avaient recours au chômage partiel devaient continuer à payer au moins 80 % des charges sociales pour les salariés concernés, pendant que l'Agence fédérale pour le travail (le Pôle emploi allemand) versait les salaires. Mais depuis le 1^{er} janvier 2009, l'Agence prend en charge 50 % des charges sociales. Et à partir du 1^{er} juillet ces dernières seront entièrement prises en charge à partir du 7^o mois de chômage. C'est-à-dire que le chômage partiel va devenir pratiquement gratuit pour les patrons !

Par ailleurs, le gouvernement vient d'augmenter la durée pendant laquelle le recours au chômage partiel est possible, en la portant de 18 à 24 mois.

Dans ces conditions, il n'est guère étonnant que tant d'entreprises profitent du chômage partiel, qui leur permet d'augmenter encore plus la flexibilité (les travailleurs peuvent être mis au chômage partiel ou être rappelés au travail du jour au lendemain).

De leur côté, les salariés paient deux fois : d'abord ceux qui sont directement concernés supportent les pertes finan-

cières du chômage partiel (puisque'ils ne touchent que 60 % de leur salaire net antérieur, et 67 % s'ils ont au moins un enfant), mais l'ensemble des salariés paie aussi par le biais de leurs cotisations puisque ce sont les caisses d'assurance-chômage qui financent ces sommes.

Le gouvernement explique cyniquement qu'il trouve cela bien car des emplois seraient ainsi sauvés. En cela il reçoit malheureusement l'aide des dirigeants de la centrale syndicale DGB, qui défendent avec les mêmes arguments l'extension du chômage partiel. En réalité les entreprises mènent les deux offensives de front, avec le chômage partiel d'une part, et les licenciements d'autre part. Au cours des trois premiers mois de l'année, plus d'un demi-million de personnes ont ainsi perdu leur emploi. On a jeté à la porte d'abord les intérimaires, puis ceux ayant un contrat à durée déterminée. Mais bien des entreprises comme Opel, ThyssenKrupp, Continental, etc., licencient aussi des travailleurs en contrat à durée indéterminée ou prévoient des licenciements. Le chômage partiel leur sert, en réalité, à imposer à ceux qu'ils ne licencient pas des salaires à la baisse, des conditions de travail aggravées et une flexibilité renforcée.

Pourtant les trente entreprises du DAX, l'équivalent du CAC 40 en Allemagne, ont réalisé en 2008 tellement de profits qu'elles ont versé, selon le quotidien d'affaires Handelsblatt, 22,4 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires. Elles auraient donc largement les moyens de maintenir l'emploi et de payer à 100 % le chômage partiel, sans piller les caisses de chômage et vider les poches de leurs salariés.



Du chômage aux petits boulots : vendeur devant une gare de Berlin.

Henri MARNIER

• Taxe carbone

Au nom de l'écologie On taxe surtout les plus pauvres

À propos de la taxe carbone, Sarkozy a affirmé devant le Congrès à Versailles, le 22 juin : « Plus nous taxerons la pollution et plus nous pourrions alléger les charges qui pèsent sur le travail. C'est un enjeu immense. »

Cette taxe consisterait à faire payer chaque contribuable selon les émissions de CO₂ dont il est responsable, directement ou indirectement. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie estime que dans un premier temps la taxe rapporterait huit milliards d'euros par an.

Le but serait de lutter contre la pollution en réduisant les rejets de gaz à effet de serre. L'objectif affiché est de diviser ces rejets par quatre d'ici 2050.

En France, les grandes entreprises industrielles seraient carrément exonérées de la taxe carbone, au motif que leurs rejets de CO₂ sont rationnés par le système européen des « bons à polluer ». La taxe viserait donc les entreprises pas encore rationnées, comme le transport ou le bâtiment – à supposer qu'elles n'arrivent pas à se faire exempter – et surtout les particuliers. Or, moins on a les moyens, moins on a le choix de sa consommation énergétique.

Les habitants des campagnes ne peuvent adopter le métro ou le tramway pour leurs déplacements. Les travailleurs en équipe, obligés de prendre leurs voitures, non plus, même s'ils demeurent dans de grandes villes. La taxe frapperait en fait les classes populaires, qui ne peuvent investir dans un véhicule plus écologique ou dans des panneaux solaires, et qui ne peuvent faire construire une maison parfaitement isolée.

Lorsque Sarkozy parle d'alléger « les charges qui pèsent sur le travail », il ne se préoccupe pas des travailleurs mais des entreprises. On évoque la possibilité que la taxe carbone remplace les « charges sociales » payées par les entreprises, ou la taxe pro-

fessionnelle perçue par les municipalités. La charge écologique payée par les travailleurs remplacerait alors les « charges » que les patrons acquittent... de moins en moins.

Quand il parle de la future taxe carbone, le gouvernement souligne qu'elle se ferait à taux d'imposition constant, qu'elle serait équilibrée par la baisse d'autres prélèvements. Pour les entreprises, c'est possible. Mais comment diminuera-t-on l'impôt sur le revenu de l'ouvrier qui doit faire de longs trajets en voiture, avec un carburant plus cher du fait de la taxe carbone ? Le « taux d'imposition constant » n'est là que pour rassurer les bourgeois ; s'agissant des travailleurs

il n'a pas de sens.

La taxe carbone ne serait instaurée que d'ici un an ou deux. Ses contours sont encore flous et suscitent des polémiques. Le ministre de l'Écologie Borloo a déclaré que « l'État redistribuera l'intégralité de la taxe », sous forme d'un « chèque vert » dont bénéficieraient « tous les ménages ». Cette idée d'une redistribution, au mécanisme mystérieux, a aussitôt été contestée par la ministre de l'Économie, Christine Lagarde, et par Michel Rocard, qui préside la Conférence des experts sur la taxe carbone. Pour eux, une taxe se traduit par un chèque du contribuable, pas par un chèque au contribuable !

Vincent GELAS

• Nouveau carburant et vieilles voitures

Arnaque pour augmenter les prix à la pompe

Le nouveau carburant E10, comprenant 10 % de bioéthanol produit à partir de végétaux, est en vente dans certaines pompes depuis le 1^{er} avril. Ses fabricants affirment qu'il peut remplacer le SP 95 (sans plomb) pour « quasiment tous les véhicules fabriqués depuis l'an 2000 ». Mais c'est aux

conducteurs de se renseigner pour savoir si leur voiture peut fonctionner avec ce carburant.

Pour les 40 % de véhicules fabriqués avant 2000, l'E10 est fortement déconseillé. Cela n'a pas été dit très clairement aux consommateurs et la plupart des pompes concernées portent la mention « SP 95 E

10 » sans autre précision.

Les fabricants de bioéthanol ayant obtenu que l'E 10 soit généralisé dans toute l'Europe et remplace à terme le SP 95, les propriétaires de voitures anciennes devront de plus en plus souvent se rabattre sur le SP 98, plus cher.

P. G.

• Loi anti-bandes

Démagogie sécuritaire à l'œuvre

La loi anti-bandes proposée par Christian Estrosi a été votée à l'Assemblée nationale le mardi 30 juin. Elle devra ensuite passer devant le Sénat. Inutile et dangereuse pour les libertés publiques, cette loi est le dix-neuvième texte sur la sécurité voté depuis 2001, sans que cela ait changé quoi que ce soit.

Il est indéniable qu'il existe des bandes organisées, violentes, mais pourquoi fabriquer une nouvelle loi pour les réprimer, alors que tout un arsenal législatif existe déjà : commettre une infraction en « réunion » ou en « bande organisée » est déjà passible de circonstances aggravantes, de même que « l'association de malfaiteurs ».

Mais surtout, cette loi est dangereuse, d'une part parce qu'elle prévoit de punir de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende « le fait de participer, en connaissance de cause, à un groupement (...) qui poursuit le but (...) de commettre des violences volontaires contre

des personnes ou des destructions de biens ». On punit l'intention, notion bien vague et très subjective, et non le fait. Cela peut amener à poursuivre une bande de jeunes qui chahutent un peu bruyamment dans une cité ou regardent les policiers d'un air peu aimable, sous prétexte qu'ils pourraient avoir des

intentions délictueuses. D'autre part, la définition de « bande » est suffisamment floue pour s'appliquer tout autant à une bande de casseurs qui se battent entre eux qu'à un groupe de salariés protestant contre la fermeture de leur usine ou de lycéens occupant leur établissement scolaire.

Assurer la sécurité des habitants, ce n'est pas fabriquer un texte de loi chaque fois qu'apparaît un fait divers crapuleux. La démagogie sécuritaire sert peut-être à la « bande à Sarko » pour obtenir des voix aux élections, mais elle ne résout pas les problèmes de violence.

Marianne LAMIRAL

• Chômage des jeunes

La sale mentalité des gouvernants

Interviewé une semaine après avoir essuyé un caillassage en accompagnant une patrouille de police à Montfermeil en Seine-Saint-Denis, le conseiller spécial de Sarkozy, Henri Guaino, a constaté que le plan dit « *Espoir Banlieue* » présenté par Sarkozy comme « une priorité nationale » en février 2008, n'a « pas abouti ». Quel scoop ! En guise d'excuse, il a expliqué que « c'est très difficile même pour le président de la République, même pour le Premier ministre de faire bouger les mentalités ». Qui

peut croire que c'est en supprimant des milliers d'emplois dans les services publics ou à l'Éducation nationale que Sarkozy et Fillon peuvent « lutter contre la désintégration sociale » d'une partie de la jeunesse ainsi qu'ils le prétendent ?

Près d'un demi-million de jeunes, âgés de 18 à 25 ans, sont totalement exclus du monde du travail. À ce chômage qui touche jusqu'à 40 % d'entre eux dans certains quartiers populaires s'ajoutent 1,2 million de jeunes qui n'ont que des CDD à temps

partiel et autres contrats aidés.

En fait, ces jeunes, dont le gouvernement espère contenir le désespoir avec quelques miettes, n'intéressent pas l'équipe au pouvoir, toute dévouée au contraire aux souhaits du patronat.

Sarkozy et Fillon veulent-ils faire bouger les « mentalités » ? Si c'était le cas, ils commenceraient par les leurs.

Annie ROLIN

• La librairie « Résistances » saccagée par des nervis sionistes

Non aux autodafés d'où qu'ils viennent !

Vendredi 3 juillet, un commando d'une demi-douzaine de nervis de la Ligue de Défense Juive (LDJ) a fait irruption dans la librairie « Résistances » située dans le 17^e arrondissement de Paris (4, villa Compoint, métro Guy-Moquet). Au moment de cette agression, deux femmes travaillant à la librairie étaient présentes ainsi que quelques clients. Ces personnes ont été bousculées par les agresseurs qui ont dévasté l'établissement en répandant de l'huile sur plusieurs milliers de livres et en détruisant les ordinateurs.

Cette librairie est connue pour son soutien au peuple palestinien qui fait face à la politique agressive de l'État israélien. Le 2 juillet, la librairie, qui est aussi un lieu de débat, avait reçu Mahmoud Suleiman, venu d'un village palestinien pour expliquer des actions non-violentes menées contre l'occupation israélienne.

Ce n'est pas la première fois que des membres de cette ligue d'ultras du sionisme s'attaquent à des adversaires de la politique criminelle de l'État israélien. Ils ont commis plusieurs agressions de ce genre, notamment contre des sympathisants de la cause palestinienne. Et, comme d'autres dictateurs adeptes de la « police de l'esprit », ils imaginent qu'on peut en finir avec des idées opposées en détruisant les livres qui en sont le support.

Cette Ligue est interdite aux États-Unis et même en Israël pour son caractère raciste et fascisant. Mais jusqu'à présent ses agressions ont bénéficié ici de l'indulgence des pouvoirs publics. Curieux pour un gouvernement aussi mobilisé contre les « bandes ».

Lutte Ouvrière s'est jointe au rassemblement de solidarité et de soutien à l'équipe de cette librairie, organisé mercredi 8 juillet à 18 h 30.

● Continental – Clairoux

Succès du rassemblement de solidarité avec les 7 de Continental

Samedi 4 juillet, ce sont près de 3 000 personnes qui sont passées à Margny-lès-Compiègne, au rassemblement organisé par l'intersyndicale et le Comité de lutte de Continental-Clairoux, en vue de réclamer la fin des poursuites judiciaires et la relaxe des sept salariés de l'usine convoqués devant le tribunal de Compiègne le 17 juillet prochain. Ces poursuites ont été engagées suite à la manifestation à la sous-préfecture le 21 avril dernier.

L'ensemble des partis de gauche et d'extrême gauche avaient apporté leur soutien à ce rassemblement. Pour Lutte Ouvrière Nathalie Arthaud était présente, Olivier Besancenot pour le NPA, Pierre Laurent pour le PCF, Laurence Rossignol représentant Martine Aubry et François Lapierre délégué général du Parti de Gauche. Le député PS de l'Oise, Michel Françaix, et le président PS de la région, Claude Gewerc, avaient fait parvenir des messages de soutien. Manquait l'ensemble des confédérations syndicales, qui continuent de briller par leur absence de toute

manifestation de solidarité vis-à-vis de salariés et militants en butte aux poursuites du gouvernement.

Mais il y avait aussi présents des militants syndicaux CGT de Michelin et de Goodyear. Et puis des centaines de salariés, retraités, militants de base venus faire bloc aux côtés de ceux de Continental, tant chacun ressent que le combat entamé il y a quatre mois est le leur, et que les attaques dirigées contre les manifestants de Continental aujourd'hui sont des attaques dirigées contre le monde du travail dans son ensemble.



Et il y avait enfin les centaines de travailleurs de Continental, présents bien souvent avec leur famille dans ce rassemblement où étaient palpables la solidarité profonde qui régnait entre tous et la fierté du combat mené jusqu'à la victoire. Ce sont au total près d'une centaine de travailleurs ou compagnes de travailleurs de Continental qui ont organisé ce rassemblement sous la direction du Comité de lutte. Chacun pouvant se restaurer, écouter les groupes artistiques venus par solidarité ou encore signer la pétition de soutien qui a recueilli plus de 1 600 signatures.

Le moment fort de ce rassemblement fut le meeting de solidarité. Tous les intervenants ont repris l'exigence de la relaxe pour les sept de Continental, qui ne sont que des otages pour tenter de punir les salariés d'avoir fait reculer patronat et gouvernement et un message de menace envers tous les autres salariés du pays.

Mais il y avait quelque chose de plus que ressentait et les orateurs et les quelque 1 500 personnes rassemblées au pied de l'estrade, c'était la ferveur des travailleurs ayant mené jusqu'au bout leur combat. Oui, il y avait une forte attention de tous et beaucoup d'émotion

quand tous les acteurs du mouvement sont venus prendre la parole. L'intervention des deux représentants de la CGC témoignait peut-être le plus du chemin parcouru.

De nombreux intervenants ont affirmé la nécessité d'une contre-offensive générale du monde du travail, idée partagée par tous les acteurs du mouvement.

Enfin, tout le monde s'est donné rendez-vous le 17 juillet à 8 heures du matin, place du Château à Compiègne, pour le rassemblement avant l'audience du tribunal prévue, elle, à 8 h 30.

Correspondant LO

● Chaffoteaux – Ploufragan (Côtes-d'Armor)

En lutte contre les licenciements

À l'occasion de la réunion de Comité central d'entreprise du 1^{er} juillet dernier à Paris, la direction générale du groupe Merloni a dévoilé son plan pour l'usine de Ploufragan. Les patrons ont retenu la pire des solutions : supprimer 207 emplois sur 250 que compte encore l'usine.

C'est dire qu'ils ont choisi de rayer de la carte la production des chauffe-eau et des chaudières à gaz d'ici la fin de l'année. Sont concernés 159 ouvriers, 12 employés, 14 techniciens, 11 agents de maîtrise et 11 cadres.

Les chaudières Chaffoteaux

seront désormais fabriquées en Italie et les chauffe-eau en Chine où le groupe Merloni possède des usines. Les patrons ne garderont qu'une petite unité de recherche avec 41 salariés. Mais rien ne dit que ce sera sur le site actuel car celui-ci est à vendre.

Cette annonce des 207 licenciements a été faite par les délégués devant 200 salariés qui avaient fait le déplacement à Paris pour la réunion du CCE. Elle a eu lieu dans un hôtel 3 étoiles car la direction craignait que les salariés en colère ne s'attaquent aux locaux du siège social situé à Saint-Denis.

Ce changement n'a pas empêché les travailleurs de dire de vive voix aux différents directeurs présents ce qu'ils pensaient des licenciements.

Aux cris de « Merloni pourri, nos emplois sont notre vie », ils ont reçu comme il se doit les directeurs du groupe Merloni qui tentaient de rejeter l'ampleur du plan de licenciements sur les collectivités publiques, qui ne les auraient pas aidés financièrement. Personne n'a été dupe de ce discours, pas plus que de celui sur la crise économique qui aurait accéléré les choses. En réalité, les patrons du groupe Merloni ont racheté une entreprise rentable en 2001, l'ont exploitée jusqu'au dernier moment, et surtout ils ont mis la main sur une marque qu'ils entendent bien exploiter encore longtemps.

Lors de leur manifestation parisienne, les travailleurs de Ploufragan ont reçu le soutien de délégations de l'usine Cuenod d'Annemasse, appartenant également au groupe Merloni et victimes actuellement d'un plan de 77 suppressions d'emplois. Ils ont également reçu le soutien d'une délégation de l'usine ELM Leblanc de Drancy, autre fabricant de chaudières à gaz et concurrent de Chaffoteaux.

La présence de ces camarades a fait chaud au cœur. Et à l'occasion de l'assemblée géné-

rale du personnel qui s'est tenue le lendemain à l'usine, beaucoup de travailleurs en parlaient.

La solidarité, les salariés de l'usine ont également réussi à la trouver parmi la population et les travailleurs de l'agglomération de Saint-Brieuc où ils font quotidiennement des actions tout azimut. Comme il ne semble plus possible de maintenir les emplois sur le site de Ploufragan, les travailleurs veulent maintenant que les patrons paient cher les licenciements. Le préjudice n'est pas encore fixé mais bien des travailleurs savent ce que les ouvriers de Continental ont obtenu et estiment qu'il leur faut viser la même chose, c'est-à-dire au moins 100 000 euros de prime complémentaire.

C'est dans les jours prochains que ces revendications vont s'affirmer. Les travailleurs vont donc poursuivre l'occupation de l'usine de Ploufragan commencée le 18 juin et entreprendre toutes les actions utiles pour faire payer les patrons.

Correspondant LO



Manifestation du 5 juillet.

● Châtelleraut (Vienne)

Les ouvriers de Fabris en lutte

Depuis le mardi 16 juin, l'entreprise de sous-traitance automobile Fabris est placée en liquidation judiciaire avec cessation d'activité. 366 travailleurs se retrouvent ainsi à la rue.

Fabris avait été racheté par des groupes privés à capitaux italiens (Euralcom en 2001 puis Zen en 2007), avec à chaque fois des suppressions d'emplois. Puis les deux principaux donneurs d'ordre, Renault et PSA, ont mis fin à leurs commandes.

Les derniers propriétaires de l'usine ont, pour leur part, joué un jeu trouble faisant des promesses jamais honorées de regain d'activité, en touchant au passage des aides publiques notamment via l'exonération de la taxe professionnelle. Ces mêmes patrons possédaient la fonderie SBFM, près de Lorient, placée en redressement judiciaire depuis novembre 2008 et tout juste réintégrée dans le groupe Renault – son ancien propriétaire – grâce à la lutte des ouvriers.

L'incertitude quant à leur avenir n'a pas empêché les travailleurs de Fabris de faire parler d'eux en manifestant, en interpellant des élus, notamment le député-maire de droite, Jean-Pierre Abelin, en se déplaçant à Paris, au ministère des Finances, et à Lyon au tribunal de commerce. Ils rappelaient à juste titre que Renault et PSA, pourtant largement bénéficiaires, ont perçu six milliards d'euros de prêts de l'État pour faire face à la crise économique. La contrepartie demandée alors aux constructeurs par le gouvernement était de « *tout faire pour éviter les licenciements* » mais cela ne les a pas empêchés de mettre le couteau sous la gorge aux entreprises sous-traitantes, comme chez Fabris avec le retrait brutal des commandes.

L'usine est occupée depuis plusieurs semaines par les ouvriers qui contrôlent le stock de 50 000 pièces usinées et les machines-outils. Ils comptent bien s'en servir comme monnaie d'échange dans leurs négociations. Ils s'adressent directement à Renault et PSA pour que les actionnaires de ces groupes

assument les conséquences de leurs choix et accordent une indemnité de départ de 30 000 euros par travailleur.

Sous la pression des ouvriers, les politiciens locaux se sont sentis obligés de prendre position. Jean-Pierre Abelin a écrit à PSA pour rappeler les liens qui « *unissent les deux entreprises* ». Le 9 juin dernier, il évoquait la possibilité de créer 150 emplois mais depuis, plus rien. Ségolène Royal, la présidente PS du Conseil régional, qui en 2007 avait soutenu la reprise de l'entreprise par le groupe Zen, parle aujourd'hui de « *scandale* » et qualifie les patrons de « *voyous* » ajoutant : « *Il faut les faire payer !* ». Mais elle ne s'engage sur rien et se contente de promesses de courriers et d'appels téléphoniques. Ces prises de position ne risquent pas d'impressionner des patrons qui ne sont responsables... que devant les actionnaires qui les emploient.

Face au silence de Renault et PSA, à la complicité des responsables politiques qui se refusent à prendre des mesures autoritaires à l'encontre des actionnaires de ces groupes capitalistes, la tension monte à l'usine, des pièces et des machines ont été brûlées. Les travailleurs en ont assez de se faire balader par les uns et par les autres et sont exaspérés par le mépris affiché par les constructeurs automobiles. Et ce n'est pas le tout nouveau commissaire à la réindustrialisation de la région Poitou-Charentes, fraîchement nommé par Sarkozy, qui apportera des solutions.

Les responsables de cette situation sont à chercher d'une part chez les politiciens qui, par leur inaction, montrent qu'ils se situent résolument du côté des patrons et, d'autre part et principalement, chez les actionnaires de PSA et Renault qui ont largement les moyens de financer les exigences légitimes des ouvriers. Entre 2001 et 2008, ce dernier constructeur, pour ne citer que lui, a fait presque 18 milliards d'euros de profits ! C'est à eux de payer !

Correspondant LO



Tous concernés

Plusieurs dizaines d'ouvriers de New-Fabris ont bloqué mardi 7 juillet le principal carrefour routier à proximité de l'entrée du Pôle tertiaire, siège de la direction de l'usine Peugeot à Poissy dans les Yvelines.

Ils se sont ensuite rendus à l'entrée de l'usine où les CRS leur faisaient face. Ce qui a eu pour conséquence de bloquer l'entrée aux manifestants mais aussi aux ouvriers de l'équipe du soir des Presses de Peugeot, pour qui rien ne pressait.

Manifestation contre les suppressions d'emplois

Le bassin industriel de Châtelleraut est durement touché par la crise. En quelques mois, il y a eu près de 800 emplois supprimés, dans une ville de 34 000 habitants !

Les dernières semaines ont vu la liquidation du sous-traitant automobile Fabris et la suppression de 366 emplois, celle de l'entreprise de bois Isoroy et de 83 postes de travail. Fenwick annonce la suppression de 74 postes, Magnetti-Marelli de 73 et Valéo de 178. En ajoutant les suppressions de postes dans les petites entreprises sous-traitantes et dans la fonction publique, et les intérimaires sans emploi, les syndicats (CGT, CFDT, CGC, FO et SUD) évaluent à 2 400 le nombre d'emplois supprimés dans les mois à venir. Le chômage, d'après les chiffres officiels,

a augmenté de 45 % en un an et touche 3 491 personnes.

Face à cette situation que beaucoup de travailleurs considèrent – à juste titre – comme une catastrophe qui bouleverse leur vie et hypothèque l'avenir, une manifestation a été organisée à l'initiative de l'Union locale CGT, rejointe par les autres syndicats. Près de 2 000 manifestants, partis de divers points de la ville, ont convergé vers la mairie. De nombreuses entreprises étaient représentées, notamment Fabris et Isoroy bien sûr, mais aussi Marelli, Fenwick, Valéo, les Fonderies du Poitou (où des appels à la grève avaient été lancés), la Snecma... ainsi qu'une délégation d'Aubade (usine située dans la Vienne et dans laquelle 104 licenciements ont été annoncés voici peu). Des travailleurs des services publics,

tels ceux de l'hôpital, étaient également présents.

« La politique de casse des patrons-voyous » a été dénoncée, et la politique du gouvernement défendue par le député-maire Nouveau Centre, Jean-Pierre Abelin, stigmatisée. Ce dernier ne jure que par le contrat de transition professionnelle (CTP) signé il y a quelques mois avec l'État. Mais comme une ouvrière de Fabris le déclarait avec justesse à la presse locale : « *Après 35 ans de travail, on nous met dehors et le CTP c'est du chômage déguisé !* »

Cette manifestation a été, pour les travailleurs, l'occasion d'exprimer leur colère et de montrer que, par-delà leurs différences, ils ont les mêmes intérêts et sont dans le même camp.

Correspondant LO

● Bâtiment et Travaux Publics

Les accidents du travail ont augmenté

La Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés a publié des chiffres sur les accidents du travail pour 2007. Cette année-là, 184 travailleurs du bâtiment ont perdu la vie dans le BTP, un chiffre en hausse de plus de 50 % en trois ans. Le nombre d'accidents de travail avec arrêt a dépassé les 130 000. Et encore ce chiffre est-il sous-estimé car les entreprises (dans le BTP comme dans bien d'autres) font pression sur les travailleurs pour qu'ils renoncent à se mettre en arrêt pour

cause d'accident.

Le bâtiment est le secteur qui demeure le plus dangereux aujourd'hui et l'espérance de vie des salariés y est en moyenne écourtée de sept ans. Mais bien sûr, la course au profit de la part des gros promoteurs immobiliers et des entreprises du BTP entraîne une augmentation des risques : déplacements incessants, pression sur les délais, baisse des mesures de sécurité, sous-traitance en chaîne, précarité du travail. C'est chez les intérimaires que les accidents

sont deux fois plus graves et plus fréquents. Et davantage pour les petites entreprises que pour les grosses.

Les chiffres de la CNAM sont ceux d'avant la crise. Ils montrent que la lente diminution du nombre des accidents dans le BTP s'est arrêtée pour repartir à la hausse. Et il n'est même pas dit que le marasme actuel du BTP, lié à la crise, change quoi que ce soit dans le dramatique manque de sécurité.

G.B.

• Sanofi-Aventis

Des milliards de profits, des milliers d'emplois supprimés

Sanofi-Aventis – quatrième trust pharmaceutique mondial et premier en Europe – qui emploie 99 000 salariés dans le monde dont 29 000 en France, vient d'annoncer un vaste plan de restructuration, intitulé « Transforming » (Transformation). Cela concerne, pour aujourd'hui, la Recherche et les Fonctions centrales, c'est-à-dire les sièges.

La direction générale a programmé la suppression de 1 500 postes en France sous forme de cessations anticipées d'activité (CAA) et de départs volontaires. En ce qui concerne les CAA, elles seront financées par Sanofi-Aventis. Le but est de faire partir un maximum de salariés à partir de 56 ans pour la Recherche et de 55 ans pour les Fonctions centrales.

À cela s'ajoutent la vente ou la fermeture d'établissements comme Porcheville, Rueil-Malmaison, Bagneux, Évry et Quai de la Rapée en région parisienne,

Labège en Haute-Garonne. Aux États-Unis, au Japon, en Grande-Bretagne et en Espagne, là-bas aussi des fermetures ou cessations sont prévues.

Tout cela va entraîner des mutations tous azimuts. La vente d'usines et de centres de recherche – avec leur personnel – à des sous-traitants signifie toujours des pertes d'acquis sociaux, une dégradation des conditions de vie, voire à terme le licenciement. Ces mesures viennent s'ajouter aux réductions d'effectifs déjà engagées au centre de production de Vitry-sur-Seine, aux 2 000 suppressions de postes de visiteurs médicaux en Europe et aux USA, à la vente du site de Colomiers (Haute-Garonne) avec ses 200 salariés.

Pour justifier son plan, la direction parle « *d'innovation en Recherche* », et de « *besoins des patients* ». Derrière, la réalité est tout autre. Ce qu'elle veut c'est doper son chiffre d'affaires en le « *doublant d'ici à 2013* » et cela pour engranger encore plus de bénéfices qu'elle compte

bien redistribuer généreusement, sous forme de dividendes, aux actionnaires.

Car Sanofi-Aventis n'est pas en crise, loin s'en faut. Entre 2005 et 2008 ce sont 28 milliards d'euros qui ont été accumulés. Et l'année 2009 s'annonce tout aussi rentable, Sanofi-Aventis parlant de résultats « *au-dessus des attentes* ». Alors ces suppressions d'emplois, ces fermetures ou ventes de sites sont indécentes.

Bien que ce soit la période des vacances, la semaine dernière, au centre de recherche de Vitry-Alfortville-Évry, ce sont environ 300 personnes qui se sont rassemblées pour protester contre le plan de restructuration. Jeudi 9 juillet une manifestation est prévue devant le siège à Paris contre la vente de Porcheville. Le plan de la direction ne passe pas parmi les travailleurs, qui ne veulent pas payer la note pour grossir encore les profits de Sanofi-Aventis.

Correspondant LO

• Maison Départementale des personnes handicapées Conseil général – Évry (Essonne)

Rien ne va plus

La Maison départementale des personnes handicapées de l'Essonne (MDPHE), comme ses semblables des autres départements, a été mise en place suite à la réforme nationale qui a fusionné les services de la Cotorep et les services départementaux responsables des pensions d'invalidité des handicapés. Si fusion il y a eu, le personnel n'a pas suivi. À Évry, les 72 employés de la MDPHE n'en peuvent plus : ils sont en sous-effectif permanent. Les conditions d'accueil des personnes handicapées sont intolérables. Celles-ci font des queues interminables sans même qu'il y ait suffisamment de chaises pour s'asseoir. Certains après-midi, elles sont plus d'une centaine à attendre des heures. Il s'en suit stress, agressions verbales et menaces contre les agents. Ces derniers disent d'ailleurs que « *bossier à l'accueil est un truc de fou* ». Pour faire face à l'affluence, la direction refuse d'embaucher du personnel : elle débauche en revanche les employés d'autres services à qui elle

demande de laisser leur travail en plan et elle les envoie affronter les usagers en colère.

Trop c'est trop ! Depuis des mois, nous travaillons dans des conditions difficiles. On nous en demande toujours plus. Certains collègues appréhendent désormais d'aller à l'accueil. Les crises de nerfs se multiplient, les arrêts-maladies aussi et les dépressions augmentent. La souffrance au travail, cela n'existe pas seulement dans les autres entreprises, comme le dénonce le Conseil général qui prétend le combattre à grands renforts de publicité. Mais plutôt que de beaux discours, il est parfois préférable de balayer devant sa propre porte.

Alors, la direction peut bien faire toute la publicité qu'elle souhaite sur ses actions, les faits sont là : rien n'est fait pour améliorer les conditions d'accueil des handicapés ni pour améliorer les conditions de travail des employés.

Correspondant LO

• Renault-Flins

Moins on y reste, plus on y travaille

Fin 2008, la direction de Renault Flins décidait 43 jours d'arrêt total de la production. Elle s'apprête sans doute à faire de même pour cette année.

En attendant, parce qu'il lui faudrait absolument quelques centaines de voitures de plus, elle a décidé, à un mois des congés, un allongement de la journée de travail de dix minutes supplémentaires par jour par rapport aux horaires précédents déjà exténuants.

En plus des dix minutes quotidiennes, les samedis, jusqu'à

présent dits « au volontariat », même s'il s'agissait d'un volontariat souvent très relatif, sont maintenant obligatoires.

Alors l'exaspération grandit : elle nous fait travailler comme des fous juste au moment où l'on voudrait pouvoir souffler un peu pour ne pas partir en vacances encore plus fatigués que d'habitude.

La chaîne démarrant à 5 h 20, nous sommes nombreux à devoir nous lever à 3 heures du matin. Quand nous quittons l'atelier à 13 h 10, nous n'avons toujours pas déjeuné. On ne pourra le faire qu'une fois rentré à la maison,

pas avant 14 h 30 pour beaucoup.

Cela fait maintenant seize ans que nous subissons ce régime. La suppression du repas date en effet de 1993. Le temps de présence à l'usine était ainsi passé de 40 h 40 à 37 heures, sans qu'il y ait pourtant la moindre réduction du temps de travail.

Avant 1993, la semaine à l'usine était certes fort longue. Mais la journée de travail était coupée de 28 minutes de pause auxquelles s'ajoutaient 40 minutes pour le repas. Autrement dit, cela donnait un temps de travail effectif – le seul qui intéresse la direction, celui où

l'on produit – de 35 heures par semaine pour 40 heures et 40 minutes de présence.

Aujourd'hui, le temps de présence est de 39 heures et 10 minutes, soit seulement une heure et demie de moins par semaine passée à l'usine. Mais puisque nous n'avons aucun temps de repas, le temps de travail effectif est actuellement de 36 heures et 50 minutes, soit 1 heure et 50 minutes de production en plus.

Alors que la loi est passée de 39 à 35 heures, on reste une heure et demie de moins par semaine à l'usine qu'il y a seize ans, mais quand on y est, c'est pour travail-

ler 1 heure et 50 minutes de plus, et à un rythme de travail bien plus élevé qu'à l'époque. À tel point qu'aujourd'hui, même parmi les derniers embauchés, de plus en plus de travailleurs ont le dos, les articulations abîmés.

Pour aggraver encore nos conditions de travail, la direction joue sur la crainte du chômage. Mais ses provocations font croître le nombre de travailleurs excédés et elle ne fait que hâter le moment où tous ensemble nous l'enverrons promener, elle et tout son fatras de « variabilité ».

Correspondant LO

La vie Auchan, côté salariés

Le groupe Auchan a annoncé la suppression de 1 400 postes. Il évoque aussi la possibilité de créer 2 500 postes ultérieurement, mais rien n'est moins sûr. Le groupe Auchan, avec 468 hypermarchés et 726 supermarchés dans le monde entier, appartient à la famille Mulliez, comme Kiabi, Kiloutou, Décathlon, etc. En 2008, son chiffre d'affaires atteignait presque 40 milliards d'euros et sur la période 2004-2008 les profits cumulés s'élevaient à 6 milliards.

Mais cela n'empêche pas

Auchan de parler de baisse de bénéfices et même de pertes pour justifier les économies faites sur le dos des salariés. Comme bien d'autres capitalistes, il cherche à profiter de la crise pour supprimer des emplois. Aucun salarié n'a les moyens de vérifier les comptes du patron et donc personne n'a aucune raison de le croire sur parole. Mais en attendant tout est bon pour faire des économies et accroître la fortune des Mulliez.

Le salaire d'une caissière se monte à 1 000 ou 1 100 euros

pour 35 heures. Mais la plupart ont des contrats de 20 heures ou 30 heures et ne gagnent que 600 ou 800 euros par mois. En 2009 les salaires n'ont été augmentés que de 0,5 %.

Dans certains magasins, les secrétaires commerciales subissent des pressions pour retourner en rayon, parfois après vingt ans dans le même service. Par endroit, les effectifs ont été réduits de 25 % en quelques années... mais pas le travail de chacun, bien sûr. Dans un magasin du nord de la France, il a même été envisagé

de le contrôler en faisant porter aux salariés des rayons, des bracelets pour compter les kilomètres effectués.

Les magasins Auchan ont deux faces : une pimpante pour les clients et une vétuste pour les salariés avec des souris dans les entrepôts et des WC datant de la construction des magasins. Bonjour l'hygiène !

Quand il y a des inventaires à faire, les directions demandent à des salariés de rester la nuit pour les clore au plus vite. Mais comble de mesquinerie, dans certains magasins, le café

sur le coup des 2 heures du matin n'est offert qu'aux cadres... qui ne sont pourtant pas les plus actifs.

Dans les couloirs des bureaux, les caméras fleurissent, surtout aux abords des locaux syndicaux. La direction de certains magasins a même voulu faire effectuer des fouilles des employés, mais elle a dû reculer finalement.

Bref, dans la grande distribution comme ailleurs, il n'y a que la lutte des salariés que les patrons n'auront pas volée.

Correspondant LO

Il faut régulariser les sans-papiers !

Après des mois de vaines négociations, le 24 juin, des militants CGT ont évacué de force des sans-papiers de la Coordination de Paris (CSP-75) qui occupaient les locaux syndicaux de la Bourse du Travail de Paris, depuis quatorze mois. Durant ces quatorze mois, le gouvernement a volontairement entretenu ce conflit en ne régularisant qu'une centaine des 1 200 demandes déposées par la CSP-75.

Depuis l'évacuation, les responsables de la CSP-75, encouragés par certains gauchistes irresponsables, maintiennent leur animosité contre les syndicats. Un campement permanent de 200 à 300 travailleurs

africains sans papiers a été installé sur le trottoir du boulevard du Temple, continuant ainsi de bloquer, en partie, la Bourse du Travail. Pour le moment, heureusement, la police n'a pas opéré de rafle.

Depuis le lancement en 2004, avec RESF (Réseau éducation sans frontière) du mouvement de solidarité contre les expulsions d'enfants scolarisés de familles sans papiers, depuis les grèves de 2008, organisées par la CGT, dans des entreprises et des grands restaurants pour la régularisation de salariés sans papiers, l'opinion publique est majoritairement contre ces expulsions et pour les régularisations.

Aussi Sarkozy et Besson ne seraient pas mécontents, en

exploitant les événements de la Bourse du Travail et le désespoir des sans-papiers, de diviser les soutiens et affaiblir les solidarités. Pour cela, ils laissent volontairement la situation se dégrader en bloquant toute délivrance de papiers.

Face à ces manœuvres, une seule réponse : se mobiliser et agir avec des perspectives de luttes collectives. Que les sans-papiers aient des dossiers de demandes complets ou pas, ce sont les grèves qui ont imposé les 2 000 régularisations en

2008. Des dizaines de femmes sans papiers, travailleuses isolées, employées dans les services à la personne, ne pouvaient pas faire grève toutes seules, mais elles ont su se regrouper ponctuellement pour manifester contre leurs employeurs : 80 d'entre elles ont obtenu leur régularisation ! La lutte collective contre le patronat et le gouvernement est la seule voie pour obtenir des papiers pour tous !

Louis BASTILLE

• Airbus de Moroni

Colère de la communauté comorienne

Samedi 4 juillet à Marseille, plusieurs milliers de manifestants ont voulu protester contre les conditions déplorables des vols vers les Comores après le crash de l'Airbus A310 à destination de Moroni. Deux banderoles étaient déployées avec « Stop aux avions poubelles » et « Nos morts n'ont pas de prix ».

Le lendemain, dimanche 5 juillet, à Paris cette fois, une autre manifestation a rassemblé

également des milliers de participants.

Depuis des années les passa-

gers pour les Comores se plaignent de ces conditions de transport et fin juillet 2008 une manifestation avait eu lieu à l'aéroport de Marseille-Marignane à l'appel de l'association SOS voyages Comores. Son mot d'ordre : « Stop aux avions poubelles ».

Le président de la Chambre de commerce franco-comorienne décrivait ainsi le voyage vers les Comores : « Les avions qui partent de Paris ou Marseille sont corrects car obligés de répondre aux normes internationales. Mais quand on arrive à Sanaa, au Yémen, on repart dans des engins très dangereux. Pas besoin d'être un expert pour entendre les bruits au décollage et pendant le vol ou constater l'état général de délabrement avec des ceintures de sécurité qui ne marchent pas, les porte-bagages qui dégringolent... »

À cela il faut ajouter le

manque inquiétant d'étanchéité de l'avion ressenti par tous et les attentes interminables, dans de très mauvaises conditions, à Sanaa, au changement d'avion, avec des salles d'attentes minuscules et des toilettes toujours bouchées et cela pendant quelquefois trois jours.

Les voyageurs pour les Comores n'ont pas le choix et pourtant ils payent leur aller-retour entre 1 500 et 2 200 euros. Pour entreprendre ce voyage, ils économisent donc sous après sous. Ils s'entraident en versant à l'un ou à l'autre une partie de leur salaire de manière à pouvoir ramener au pays le plus souvent des objets de première nécessité pour leurs proches et les habitants de leur village.

Dans la région marseillaise, la plupart des Comoriens et des Français originaires des Comores travaillent dans le bâtiment, les

cuisines des grandes entreprises, le nettoyage et les hôpitaux.

Cette année une manifestation était prévue en août pour protester contre les conditions de transport vers les Comores. Elle a été devancée par la terrible catastrophe aérienne. Ce qui est sûr, c'est que tout le monde savait à quel point ces avions étaient dangereux, mais tous les responsables en France et aux Comores s'en moquaient.

Ce n'était pas deux vols par semaine en haute saison qui intéressaient les grandes compagnies habituées aux clients plus riches et plus huppés. Elles les abandonnaient donc aux compagnies des pays pauvres avec tous les dysfonctionnements et les drames que cela pouvaient entraîner.

Correspondant LO

Jets privés... de tout

Le PDG de la compagnie aérienne Ryanair étudie la possibilité de faire voyager debout certains passagers. Convenablement attachés et sanglés sur des tabourets rangés le long de l'appareil, les voyageurs disposant de peu de moyens pourraient ainsi bénéficier de remises tarifaires allant jusqu'à 50 %. Ce même philanthrope avait déjà pensé à faire payer un supplément aux passagers trop

gros et à rendre payant l'usage des toilettes.

En mettant carrément les pauvres dans les soutes, comme sur les bateaux pour immigrés des siècles derniers, les prix pourraient être encore plus bas.

Mais pas trop quand même. Car si Ryanair se vante d'être « à bas coût », elle compte quand même sur un bénéfice élevé.

P. G.

• « Pédagogie » gouvernementale contre profs réfractaires

Des enseignants sanctionnés

Le ministère de l'Éducation nationale a décidé de faire passer en conseil de discipline trois professeurs des écoles qui refusent d'appliquer les réformes décidées par le gouvernement. Ils sont les « désobéisseurs » les plus connus parmi 3 000 réfractaires déclarés, enseignants et directeurs d'école.

L'un d'eux, Erwan Redon, instituteur à Marseille, est ainsi accusé « d'insuffisance professionnelle », un autre, Alain Réfalo, enseignant à Colomiers, près de Toulouse, est cité devant la commission disciplinaire pour « refus d'obéissance » et le dernier, Bastien Cazals, directeur d'école dans l'Hérault, a reçu l'ordre de ne plus parler aux médias. Tous les trois se sont vu retirer de 29 à 36 jours de salaire, alors qu'ils assurent leurs heures de cours. Ils risquent des sanctions plus sévères : mutation,

voire révocation, même si le gouvernement n'a pas forcément envie d'accroître le contentieux avec les enseignants.

Sous les discours prônant la concertation et la liberté pédagogique, on voit paraître le caporalisme ministériel. Car ce qui gêne le gouvernement, c'est que des enseignants refusent, dans les faits, ce que beaucoup d'autres dénoncent comme un sabotage de l'enseignement, pour des raisons d'économies.

C'est une absurdité évidente que d'alourdir les programmes alors que l'horaire hebdomadaire a été réduit avec la suppression de la classe le samedi matin ; c'est parfaitement hypocrite d'instituer deux heures « d'aide individualisée » censées remédier au retard scolaire, alors que le ministère augmente le nombre d'élèves par classe et supprime les postes des enseignants du Rased (Réseau d'aide aux enfants en difficulté) spécialisés dans la lutte contre l'échec à l'école.

Quant aux directeurs d'école,

le gouvernement cherche à leur imposer des tâches qui relèvent plus du flicage que de la pédagogie, sans parler de la volonté de les faire collaborer, heureusement sans succès la plupart du temps, à la chasse aux enfants sans papiers. La « Base élèves », qu'ils doivent maintenant mettre à jour lors de l'inscription des enfants, contient des renseigne-

ments bien plus précis que le simple dossier papier traditionnel et cet outil informatique peut facilement être utilisé dans un cadre autre que scolaire.

Le gouvernement veut imposer ses régressions, dans l'éducation comme ailleurs. Son objectif est très clair : supprimer plus de 16 000 postes dans l'éducation en 2010, après en avoir supprimé

des milliers les années précédentes. Il sanctionnera peut-être ceux qui le défont mais une rentrée avec un déficit d'enseignants, des classes surchargées, le manque de personnel en tout genre : voilà qui, dans les faits, risque fort de ruiner sa prétendue « réforme » et tout son emballage démagogique.

Sylvie MARÉCHAL

Un bac mention crise ?

Des candidats qui passaient cette année l'épreuve d'économie-droit en STG (Sciences et techniques de gestion) se sont vu distribuer l'exercice suivant :

« Nathalie Cerisier est employée en qualité de commerciale, salariée dans l'entreprise "Sectora", fabricant de meubles de caisse (...). Cette salariée n'atteint plus les objectifs de vente fixés par son manager. Convoquée le 10 septembre 2008 par son supérieur hiérarchique, elle a reconnu qu'elle rencontrait des difficultés pour convaincre les

clients d'acheter. Une formation spécifique lui a alors été proposée (quinze jours en doublure avec un collègue). Lors de l'entretien d'évaluation conduit le 6 janvier 2009, le constat reste le même. Une nouvelle formation est assurée auprès d'un second collègue. Le bilan réalisé le 16 mai 2009 est négatif. Elle reçoit la lettre jointe en annexe et conteste la décision prise à son encontre. Elle menace de porter l'affaire devant le tribunal. Le directeur de la "Sectora" vous demande conseil... »

Ce sujet bien dans l'air du temps a étonné des responsables du syndicat enseignant Snes et de l'Union nationale lycéenne. Mais visiblement pas les hauts responsables qui, dans les rectorats, mettent les sujets au point. Préparent-ils pour l'année suivante le sujet : « Expliquez à votre professeur en quoi la suppression de son poste est judicieuse » ?

Nelly MEYER